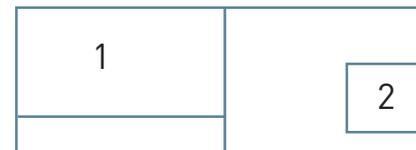




- 1 Landes à Callune du camp militaire de Bitche © YVES MULLER
- 2 La Daphnée camélée, plante très rare et protégée en Lorraine © SERGE MULLER





Landes et tourbières du camp militaire de Bitche



Superficie : 173 ha
Département : Moselle
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : PNRVN

Landes, tourbières et dunes continentales sous la tutelle de l'Armée

Le site « Landes et tourbières du camp militaire de Bitche » est composé d'une dizaine d'entités disséminées dans le camp militaire de Bitche, sur une superficie de 173 ha, soit 5 % seulement de la superficie du camp. Ces petites surfaces correspondent à des zones qui ont été identifiées et délimitées en 1975 au moment de la création du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN) et qui ont fait l'objet à cette date d'une convention de protection entre le PNRVN et le Ministère de la Défense, document annexé à la charte du Parc. Malgré le grand intérêt naturel de nombreux autres secteurs identifiés par la suite, le Ministère de la Défense n'a pas accepté d'étendre le site Natura 2000 à des territoires plus vastes que ces petits lambeaux, dont certains ont d'ailleurs perdu beaucoup de leur intérêt en 35 ans. Toutefois, ces zones correspondent encore, pour leur majorité, à des milieux remarquables, constitués d'habitats tourbeux*, ainsi que de landes, de pelouses et de dunes sableuses.

Les habitats aquatiques et tourbeux

Les habitats aquatiques et tourbeux*, développés en bordure de l'étang de Haspelschiedt, comme les tourbières du Fischerdell et du Katzenbruch, ainsi que de celui du Pfaffenweiher, présentent une séquence typique de milieux, où se succèdent :

- un habitat d'eau stagnante constitué par des étangs artificiels colonisés par les Nénuphars blancs,
- un habitat de tourbière de transition (*Habitat 7140*), formé d'un radeau flottant de cariçaie*, dominé par la Laïche filiforme et la Laïche à bec, accompagnés par le Comaret des marais, le Trèfle d'eau et la rare Calla des marais,
- un habitat de tourbière haute active ombro-soligène (*Habitat 7110*), dominé par des tapis de sphaignes* avec *Sphagnum magellanicum*, *S. rubellum* et *S. fallax*, colonisés par le Droséra à feuilles rondes, la Canneberge, et la rare Orchis de Traunsteiner,
- une pineraie tourbeuse* (*Habitat 91D0*), résultant de la dynamique de colonisation progressive des tapis de sphaignes* par le Pin sylvestre, accompagné par la Linaigrette vaginée et la Myrtille des marais.

Sur la tourbe mise à nu par les fluctuations du niveau d'eau en bordure de l'étang de Pfaffenweiher, ainsi que dans les trous d'obus, se développent des habitats pionniers* à Rhynchospora sur substrat* tourbeux* (*Habitat 7150*), avec en abondance le Lycopode inondé, le Droséra intermédiaire et les Rhynchosporées blanc et brun. C'est vraisemblablement dans ces milieux qu'avait été observé encore au début du XX^e siècle le Malaxis des marais, Orchidée très rare et protégée en France.

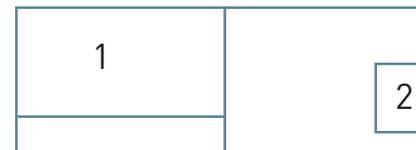
Dans les fonds de vallée s'écoulent des cours d'eau oligotrophes* acides (*Habitat 3260-1*), caractérisés par l'abondance du Potamot oblong. On y observe également la Lamproie de Planer, poisson figurant à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore ».

En bordure de « l'allée du Galop », apparaît une vaste lande tourbeuse*, la seule des Vosges du Nord, dominée par la Callune et très bien caractérisée par la Myrtille des marais, la Linaigrette vaginée, la Gentiane pneumonanthe, accompagnée de l'Azuré des mouillères, et de rares sphaignes* typiques de cet habitat, comme *Sphagnum compactum* et *S. molle*. Cette lande tourbeuse* peut être rapprochée de l'habitat de tourbière haute dégradée (*Habitat 7120*).





- 1 La tourbière du Katzenbruch et sa lande tourbeuse © PIERRE GOUBET
- 2 L'Anémone vernale, belle anémone malheureusement disparue en Lorraine © SERGE MULLER



Les habitats de forêts, landes, pelouses et dunes continentales

En périphérie du réceptacle de tir du camp, dans des zones non soumises aux incendies, apparaît une chênaie-boulaie acidiphile* à Luzule blanchâtre, qui exprime bien le caractère continental des cuvettes du Pays de Bitche. La chênaie du Langenberg, qui abrite le Lucane cerf volant, a été intégrée dans le site Natura 2000.

Les landes mésophiles* et xérophiles* résultent de déboisements anthropiques* plus ou moins anciens d'habitats forestiers, principalement des chênaies et des pineraies acidiphiles*, ayant conduit à la création d'habitats de landes (*Habitat 4030*). Ces landes sont maintenues sur le réceptacle de tir par des incendies réguliers consécutifs aux tirs d'obus. Ces incendies permettent le maintien de landes ouvertes pionnières d'une très grande richesse floristique, avec le Daphné camélée, la Serratule des tinturiers, l'Arnica des montagnes, le Pied de chat, le très rare Lycopode petit-cyprès, etc. La faune y est également remarquable, avec la présence de l'Engoulevent d'Europe, de l'Alouette lulu, de la Pie-grièche grise, de la Pie-grièche écorcheur et du Tarier pâtre. Dans les zones périphériques du terrain militaire, non soumises à ces incendies répétés, comme les landes du Schnitz, du RoCHAT, de la Main du Prince et de la station de pompage, les milieux ont été colonisés au cours des dernières décennies par des peuplements denses de Pin sylvestre, ayant conduit à un appauvrissement sensible de leur flore, avec la disparition totale des espèces les plus originales, en particulier de la Pulsatille vernal et de la Porcelle tachée, deux espèces protégées en Lorraine qui y présentaient leur dernière station de notre région.

En mosaïque avec ces landes apparaissent, dans les zones où le sol est compacté par la circulation des chars, des pelouses acidiphiles* à nard (*Habitat 6230*), ainsi que, dans les ornières des pistes sableuses, des pelouses naines à thérophytes* comme le Radiole faux-lin, le Jonc à inflorescence globuleuse, l'Illicébre, etc (*Habitat n° 3130-5*).

Un autre habitat très original de ce site, mais malheureusement très dégradé et fortement menacé, correspond à celui des dunes sableuses continentales à Corynéphore (*Habitat 2330*) lié à des dépôts sableux d'origine éolienne. Cet habitat a été fortement malmené par les activités militaires, les dégradations ayant conduit à la disparition, il y a une dizaine d'années, de l'Immortelle des sables, une espèce protégée au niveau national, qui y possédait une de ses deux seules stations françaises.

Le PNRVN a mené en 2002 un inventaire des Chiroptères présents sur le site. Deux espèces de l'annexe II y ont été observées : le Vespertilion de Bechstein et le Grand murin dont une colonie est située à Roppeviller, en bordure immédiate du camp. D'autres espèces figurant à l'annexe IV y ont été également découvertes : le Vespertilion de Natterer, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune et l'Oreillard roux.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le Camp militaire de Bitche se situe dans le département de la Moselle, au nord du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Couvrant une superficie de 3 500 ha, il s'étend le long de la frontière allemande sur trois communes : Bitche, Haspelschiedt et Roppeviller. Ce terrain militaire s'inscrit dans une dépression topographique variant entre 280 et 300 m d'altitude, que l'on appelle la cuvette du Pays de Bitche. Elle est limitée au nord-ouest et à l'ouest par le plateau lorrain, d'altitude moyenne comprise entre 400 et 420 m, au sud et à l'est par les collines gréseuses du Hochkopf et de l'Erlenkopf culminant respectivement à 430 m et 451 m. Le grès vosgien, qui domine largement, et ses produits de désagrégation, pauvres en éléments ferro-magnésiens, en bases et en argiles, génèrent des sols sableux podzoliques*. Les ruisseaux qui parcourent la cuvette se jettent dans le Mausbach et le Schwarzbach. Ils font tous deux partie du bassin versant de la Horn qui borde le camp à l'Ouest et appartient au bassin hydrographique de la Moselle. Dans les bas-fonds se développent des habitats tourbeux*, en liaison avec des étangs, dont le plus important est l'étang de Haspelschiedt.

Les terrains qui constituent aujourd'hui le camp ont été acquis par l'Empire allemand en 1901, pendant la période de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle à l'Allemagne. En 1903, le camp a été officiellement créé par l'armée allemande et il a été maintenu par l'armée française en 1919, au retour de la Moselle à la France. La période de l'entre deux guerres a été marquée par l'édification des ouvrages de la ligne Maginot, nombreux sur ce terrain. Puis le camp a été utilisé par la Wehrmacht dès 1940 et a été bombardé par l'aviation américaine en 1944. À la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il a été placé sous le contrôle des armées alliées, puis, en 1950, il est revenu sous contrôle français. Enfin, c'est en 1960 qu'il a retrouvé sa vocation de camp d'entraînement de l'armée de terre.

L'ensemble du camp de Bitche est la propriété de l'État ; il est affecté au Ministère de la Défense. Une partie des zones forestières est gérée pour le compte de l'Armée par l'Office National des Forêts, depuis l'Agence de Sarrebourg. Sa fréquentation y est fortement règlementée, ce qui en limite l'étude du milieu naturel et même le suivi de l'évolution de la biodiversité.

Le SYCOPARC, structure administrative du PNRVN, a été désigné par l'armée comme opérateur pour l'élaboration du document d'objectifs en mars 2003.

Les objectifs principaux fixés par le DOCOB de ce site sont :

- la conservation, voire la restauration de la fonctionnalité des habitats tourbeux* ou marécageux ;
- la préservation de l'intégrité physico-chimique des milieux aquatiques et humides ;
- le maintien des habitats ouverts ;
- la connaissance et le suivi des habitats naturels.

Le respect de ces objectifs devrait permettre le maintien des habitats tourbeux*. Toutefois un rallye automobile a été autorisé en août 2010 dans le camp de Bitche, avec une circulation des voitures de course à quelques mètres des zones tourbeuses* du Fischerdell ! Ce rallye n'a heureusement pas été renouvelé dans ce site en 2011.

En revanche, pour les habitats de landes, pelouses et dunes, dont certains des plus beaux fleurons comme l'Anémone vernal, la Porcelle tachée et l'Immortelle des sables ont déjà disparu, une politique beaucoup plus ambitieuse et interventionniste, à l'échelle de l'ensemble du terrain militaire et non de quelques lambeaux dispersés, devrait être mise en place pour en assurer le maintien.

Habitats représentés dans ce site

2330	3130	3260	4030	5110	6230	7110
7120	7140	7150	91D0			

Espèces représentées dans ce site

1083	1096	1166	1323	1324
------	------	------	------	------

Documentation

L'HOSPITALIER M. (2008)
 LEXA-CHOMARD A. & PAUTROT CH. (2007)
 MULLER S. (2006)

